



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01631

Numéro SIREN : 437 792 757

Nom ou dénomination : A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt B2017/036361

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2017



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations complémentaires (CICE)	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	19
Evaluation des matières et marchandises	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	19
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	21
Engagement en matière de pensions et retraites	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 388 828.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 504 023.60 Euros et dégageant un bénéfice de 7 186.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 694 €.

Il s'agit :

- d'une part du montant acquis pour 2016, pour 3.661 euros,
- d'autre part de la provision pour le premier trimestre 2017 déduction faite de la provision de l'exercice précédent pour le premier trimestre 2016.

Le montant définitif pour 2017 ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2015 a été utilisé à la reconstitution du fonds de roulement de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 915		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	114 251		42 822
Installations générales agencements aménagements divers	23 875		1 787
Matériel de transport	16 411		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 601		2 219
Immobilisations corporelles en cours			6 390
TOTAL	169 138		53 217
Autres titres immobilisés			170
Prêts, autres immobilisations financières	240		
TOTAL	240		170
TOTAL GENERAL	173 293		53 387

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 915	3 915
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 146	152 926	152 926
Installations générales agencements aménagements divers			25 661	25 661
Matériel de transport			16 411	16 411
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 820	16 820
Immobilisations corporelles en cours			6 390	6 390
TOTAL		4 146	218 208	218 208
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			240	240
TOTAL			410	410
TOTAL GENERAL		4 146	222 533	222 533

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 811	104		3 915
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89 972	13 172	4 146	98 998
Installations générales agencements aménagements divers	10 558	2 374		12 932
Matériel de transport	15 726	685		16 411
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 515	3 111		11 626
TOTAL	124 771	19 343	4 146	139 968
TOTAL GENERAL	128 582	19 447	4 146	143 883

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	104				
Instal.techniques matériel outillage indus.	13 172				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 374				
Matériel de transport	685				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 111				
TOTAL	19 343				
TOTAL GENERAL	19 447				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 760	5 189	925		9 024
TOTAL	4 760	5 189	925		9 024
TOTAL GENERAL	4 760	5 189	925		9 024
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 189	925		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	240	240	
Clients douteux ou litigieux	11 594	- 0	11 594
Autres créances clients	153 807	153 807	
Personnel et comptes rattachés	36	36	
Impôts sur les bénéfices	4 212	4 212	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 324	11 324	
Divers état et autres collectivités publiques	1 034	1 034	
Débiteurs divers	2 651	2 651	
Charges constatées d'avance	1 691	1 691	
TOTAL	186 589	174 995	11 594

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 212	4 792	19 420	
Fournisseurs et comptes rattachés	105 636	105 636		
Personnel et comptes rattachés	11 553	11 553		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 824	6 824		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 086	33 086		
Autres impôts taxes et assimilés	1 482	1 482		
Groupe et associés	1 965	1 965		
Autres dettes	32 580	32 580		
TOTAL	217 338	197 918	19 420	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 359			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	590	100.00
Logiciels	3 325	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 626
Total	1 626

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 626
Dettes fiscales et sociales	8 798
Autres dettes	7 499
Total	24 924

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 691
Total	1 691

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 400	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.500 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				25 328	25 328
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				18 682	18 682
- dotations de l'exercice				5 066	5 066
Total				23 748	23 748
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				22 803	22 803
- exercice				6 081	6 081
Total				28 884	28 884
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				1 520	1 520
Total				1 520	1 520
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				235	235
Total				235	235
Montant en charge sur l'exercice				6 142	6 142

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																																																															
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources										69230 ST GENIS LAVAL										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																																																					
Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5										Néant ☐ *																																																																															
																				Exercice N clos le, 13 1 0 3 2 0 1 7										N-1 13 1 0 3 2 0 1 6																																																											
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4																																																	
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																																																															
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										Frais d'établissement *										AB										AC																																																											
										Frais de développement *										CX										CQ																																																											
										Concessions, brevets et droits similaires										AF										AG										3 915										104																																							
										Fonds commercial (1)										AH										AI																																																											
										Autres immobilisations incorporelles										AJ										AK																																																											
										Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL										AM																																																											
										Terrains										AN										AO																																																											
										Constructions										AP										AQ																																																											
										Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR										AS										98 998										53 928										24 279																													
										Autres immobilisations corporelles										AT										AU										40 970										17 923										20 088																													
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										Immobilisations en cours										AV										AW										6 390																																																	
										Avances et acomptes										AX										AY																																																											
										Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS										CT																																																											
										Autres participations										CU										CV																																																											
										Créances rattachées à des participations										BB										BC																																																											
										Autres titres immobilisés										BD										BE										170																																																	
										Prêts										BF										BG																																																											
										Autres immobilisations financières*										BH										BI										240										240																																							
										TOTAL (II)										BJ										BK										143 883										78 651										44 710																													
										STOCKS *										Matières premières, approvisionnements										BL										BM										2 108										3 094																													
En cours de production de biens																				BN										BO																																																											
En cours de production de services																				BP										BQ																																																											
Produits intermédiaires et finis																				BR										BS										25 500										52 690																																							
Marchandises																				BT										BU										67 840										83 879																																							
Avances et acomptes versés sur commandes																				BV										BW										1 546										1 579																																							
Clients et comptes rattachés (3)*																				BX										BY										9 024										156 376										112 937																													
Autres créances (3)																				BZ										CA										19 257										13 829																																							
Capital souscrit et appelé, non versé																				CB										CC																																																											
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)																				CD										CE																																																											
CRÉANCES										Disponibilités										CF										CG										35 859										1 258																																							
										Charges constatées d'avance (3)*										CH										CI										1 691										1 957																																							
										TOTAL (III)										CJ										CK										9 024										310 178										271 222																													
										Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																																																																					
										Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																																																					
										Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																																																					
										TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										IA										152 907										388 828										315 932																													
										Renvois : (1) Dont droit au bail																				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										240										(3) Part à plus d'un an :										CR										11 594									
										Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :																				Stocks :																				Créances :																													

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)			DA	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	111 821	101 610
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 186	10 211		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	169 807	162 621		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	24 212	28 947		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	1 965	1 898	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 683	1 683		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	105 636	55 035		
	Dettes fiscales et sociales			DY	52 945	44 599		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	32 580	21 151		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	219 021	153 312		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	388 828	315 932		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	199 601	153 312	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		24 011	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant

*

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	314 294	FB		FC	314 294	235 165	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	189 729	FH		FI	189 729	191 723	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	504 024	FK		FL	504 024	426 888	
	Production stockée*						FM	(27 190)	23 975	
	Production immobilisée*						FN	39 289	9 958	
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	1 855	19 586	
	Autres produits (1) (11)						FQ	151	3 281	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	518 128	483 689	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	130 683	97 462	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	16 039	8 187	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	46 804	48 671	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	985	(1 495)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	154 979	152 924	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 330	2 330	
	Salaires et traitements*						FY	94 971	97 757	
	Charges sociales (10)						FZ	32 569	30 831	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	19 447	21 667	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	5 189	2 345
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	1 772	9 906	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	508 767	470 583	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 361	13 105		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		0	
	Total des produits financiers (V)						GP		3	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 339	1 525	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 339	1 525	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 339)	(1 523)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 022	11 583		

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	187	170		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	187	170		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(187)	(170)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	649	1 202		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	518 128	483 692		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	510 942	473 481		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	7 186	10 211		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	6 142	6 142		
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1	929	10 832		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	Pénalités et amendes										Charges exceptionnelles		187	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures			Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE												Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations					
							1			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	3 915	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	L9	]	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1	]	KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[	Dont Composants	M2	]	KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[	Dont Composants	M3	]	KS	114 251	KT		KU	42 822		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	23 875	KW		KX	1 787			
		Matériel de transport *					KY	16 411	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	14 601	LC		LD	2 219			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ	6 390		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM			
	TOTAL III							LN	169 138	LO		LP	53 217		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M		8T			
Autres participations					8U			8V		8W					
Autres titres immobilisés					1P			1R		1S	170				
Prêts et autres immobilisations financières					1T		240	1U		1V					
TOTAL IV					LQ		240	LR		LS	170				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		173 293	ØH		ØJ	53 387				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
					par virement de poste à poste			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	3 915	1X	3 915		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	4 146	MK	152 926	ML	152 926	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	25 661	MO	25 661		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	16 411	MR	16 411		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT	16 820	MU	16 820		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	6 390	NB	6 390		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III					IY		NG	4 146	NH	218 208	NI	218 208		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations					IO		ØX		ØY		ØZ				
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	170	2D	170			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	240	2G	240			
TOTAL IV					I3		NJ		NK	410	2H	410			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	4 146	ØL	222 533	ØM	222 533			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
	PE	3 811	PF	104	PG		PH	3 915	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II									
Terrains		PI	PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW		PX		PY		
		PZ	QA	13 172	QB	4 146	QC	98 998	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	QE	2 374	QF		QG	12 932	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QH	QI	685	QJ		QK	16 411	
corporelles	Matériel de transport	QL	QM	3 111	QN		QO	11 626	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QP	QR		QS		QT		
	Emballages récupérables et divers	QU	QV	19 343	QW	4 146	QX	139 968	
TOTAL III		ØN	ØP	19 447	ØQ	4 146	ØR	143 883	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	4 760	6U	5 189
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z
	TOTAL III	7B	4 760	TY	5 189
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 760	UB	5 189
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	5 189	UF
	- financières		UG		UH
	- exceptionnelles		UJ		UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

DGFip N° 2057 2017

Page 41

Désignation de l'entreprise :SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant

*

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

1

240

UM

UR

UV

2

240

UN

US

UW

3

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation
antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

VA

UX

Z1

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

11 594

153 807

36

4 212

11 324

1 034

2 651

1 691

186 589

(0)

153 807

36

4 212

11 324

1 034

2 651

1 691

174 995

11 594

11 594

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

RENOIS

(1)

Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

Z2

8L

VY

VJ

VK

1

24 212

1 965

32 580

217 338

25 000

5 359

2

4 792

1 965

32 580

197 918

(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

19 420

19 420

4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000520 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 1 7							
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés										à réintégrer :		WA	7 186			
			de son conjoint						moins part déductible *				WB						
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE		WC						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)				WG		XE						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX		XW	187					
	Amendes et pénalités				WJ		187		Charges financières (art. 212 bis)*				XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*														XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)														I7	649			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL						Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										I8						
			- imposées au taux de 0 %										ZN						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme						WN								
					- Plus-values soumises au régime des fusions						WO								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU						Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ	1 001				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3					
										TOTAL I				WR	9 023				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *														WS					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WT					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV						
			- imposées aux taux de 0 %										WH						
			- imposées aux taux de 19 %										WP						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW						
			- imputées sur les déficits antérieurs										XB						
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ						
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :				(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A		)		XA				
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY						
	Majoration d'amortissement *												XD						
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF						
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA								
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC								
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)												PC							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)				Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dégagee par le report en arriere du déficit		ZI		XG	4 695				
Deduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II				XH	4 695				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI		4 328		XJ							
						déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*								ZL											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		4 328		XO							

31/03/2017

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice				ZT	7 316
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales		ZB					
									- Autres réserves		ZD	10 211				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	10 211		Dividendes			ZE						
							Autres répartitions			ZF						
	Prélèvements sur les réserves			OE			Report à nouveau			ZG						
	TOTAL I			OF	10 211		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II			ZH	10 211					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	25 328)		YQ	1 773			7 854					
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS									
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	6 410			1 032					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	51 332)		XQ	51 428			52 928					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	14 119			26 262					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	121			820					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	82 902			71 882					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	154 979			152 924					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	3 726			2 690					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	1 604			(360)					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5 330			2 330					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	122 009			85 715					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	55 592			39 317					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*						OB	95 388								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS									
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis:				handicapés):			YP	4				4			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG									
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH									
	RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL	
						Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC			
Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO			
						Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH			N° SIRET de la société mère du groupe			JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Mat.location	4 146	4 146		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 16 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice					
	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant☒*

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE</u>			Néant ☐ *									
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : <table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>												
Exercice ouvert le : <u>01042016</u> et clos le : <u>31032017</u> Durée en nombre de mois <u>1 2</u>												
I - Production de l'entreprise												
Ventes de marchandises	OA	314 294										
Production vendue - Biens	OB											
Production vendue - Services	OC	189 729										
Production stockée	OD	(27 190)										
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	39 289										
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF											
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	151										
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	929										
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK											
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT											
TOTAL 1		OM	517 202									
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)												
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	130 683										
Variation de stock (marchandises)	OO	16 039										
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	46 804										
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	985										
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	97 410										
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	5 026										
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU											
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW											
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY											
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ											
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9											
TOTAL 2		OJ	296 946									
III - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2		OG 220 256								
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	220 256									
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE												
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X									
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	504 953									
Période de référence	GY	01/04/2016	GZ	31/03/2017								
Date de cessation		HR										
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).												
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.												
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.												

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 7

N° SIRET 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie) 98 Rue des Sources

CODE POSTAL 69230 VILLE ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SARL A2JCR

N° SIREN (si société établie en France) 537652422 % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 400

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique FANTET Prénom(s) Angèle

Nom marital RAMON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 161165 N° Département 69 Commune OULLINS Pays FRANCE

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2017
Page 52

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31032017

N° SIRET

43779275700035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000520 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 €
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2017**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 7 186,02 € de la manière suivante :

- Réserve Légale : 4 200,00 euros, atteignant ainsi 10% du capital.
- Réserves facultatives : 2 986,02 euros.

Le compte Réserve Légale atteint ainsi 5 000,00 euros, et le compte Réserves facultatives passe à 114 806,79 € créditeur.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle





RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A.J.R. Distribution Service tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur l'application des principes comptables indiqués dans l'annexe, la réalité et l'évaluation des principaux actifs et l'exhaustivité des principaux passifs. Ces travaux ont été faits sur la base de tests et des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

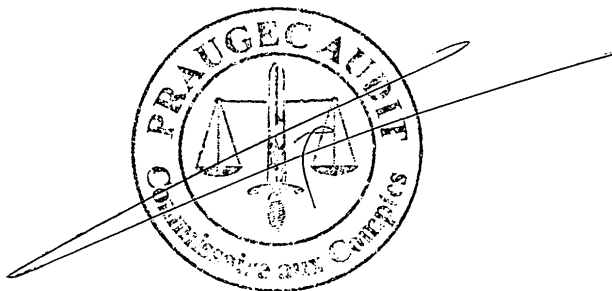
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 14 septembre 2017

Le commissaire aux Comptes

PRAUGEC Audit

Philippe PIOT, associé



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43779275700035		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 10 3 2 0 1 7	
		N-1 13 10 3 2 0 1 6	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

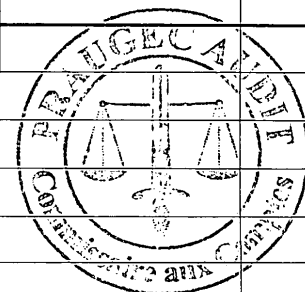
Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.....000.....)									DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD	800	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG	111 821	101 610	
	Report à nouveau									DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	7 186	10 211	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	169 807	162 621	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM			
	Avances conditionnées									DN			
	TOTAL (II)									DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	24 212	28 947	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV	1 965	1 898	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW	1 683	1 683	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	105 636	55 035	
	Dettes fiscales et sociales									DY	52 945	44 599	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA	32 580	21 151	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
TOTAL (IV)									EC	219 021	153 312		
Ecart de conversion passif * (V)									ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	388 828	315 932		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C			
			Ecart de réévaluation libre							1D			
			Réserve de réévaluation (1976)							1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	199 601	153 312	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH		24 011	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ATR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	314 294	FB		FC	314 294	235 165	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	189 729	FH		FI	189 729	191 723	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	504 024	FK		FL	504 024	426 888	
	Production stockée*					FM	(27 190)	23 975	
	Production immobilisée*					FN	39 289	9 958	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 855	19 586	
	Autres produits (1) (11)					FQ	151	3 281	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	518 128	483 689	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	130 683	97 462
Variation de stock (marchandises)*					FT	16 039	8 187		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	46 804	48 671		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	985	(1 495)		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	154 979	152 924		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 330	2 330		
Salaires et traitements*					FY	94 971	97 757		
Charges sociales (10)					FZ	32 569	30 831		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	19 447	21 667	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	5 189	2 345		
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD						
Autres charges (12)					GE	1 772	9 906		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	508 767	470 583		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	9 361	13 105		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		0	
	Total des produits financiers (V)					GP		3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 339	1 525	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 339	1 525	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 339)	(1 523)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	8 022	11 583		



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	187	170	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	187	170	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(187)	(170)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	649	1 202	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	518 128	483 692	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	510 942	473 481	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	7 186	10 211	
RENVOI à la notice n° 2052	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *		HP	6 142	6 142
			- Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	929	10 832
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		
				obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		
Pénalités et amendes				187			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures			
				Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 388 828.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 504 023.60 Euros et dégageant un bénéfice de 7 186.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 694 €.

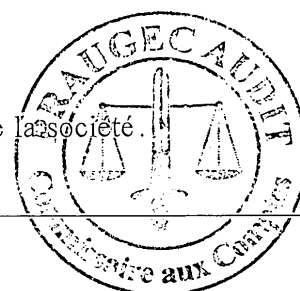
Il s'agit :

- d'une part du montant acquis pour 2016, pour 3.661 euros,
- d'autre part de la provision pour le premier trimestre 2017 déduction faite de la provision de l'exercice précédent pour le premier trimestre 2016.

Le montant définitif pour 2017 ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2015 a été utilisé à la reconstitution du fonds de roulement de la société.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	3 915		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	114 251		42 822
Installations générales agencements aménagements divers	23 875		1 787
Matériel de transport	16 411		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 601		2 219
Immobilisations corporelles en cours			6 390
TOTAL	169 138		53 217
Autres titres immobilisés			170
Prêts, autres immobilisations financières	240		
TOTAL	240		170
TOTAL GENERAL	173 293		53 387

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 915	3 915
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 146	152 926	152 926
Installations générales agencements aménagements divers			25 661	25 661
Matériel de transport			16 411	16 411
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 820	16 820
Immobilisations corporelles en cours			6 390	6 390
TOTAL		4 146	218 208	218 208
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			240	240
TOTAL			410	410
TOTAL GENERAL		4 146	222 533	222 533

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 811	104		3 915
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89 972	13 172	4 146	98 998
Installations générales agencements aménagements divers	10 558	2 374		12 932
Matériel de transport	15 726	685		16 411
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 515	3 111		11 626
TOTAL	124 771	19 343	4 146	139 968
TOTAL GENERAL	128 582	19 447	4 146	143 883



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 04				
Instal.techniques matériel outillage indus.	13 172				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 374				
Matériel de transport	685				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 111				
TOTAL	19 343				
TOTAL GENERAL	19 447				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 760	5 189	925		9 024
TOTAL	4 760	5 189	925		9 024
TOTAL GENERAL	4 760	5 189	925		9 024
ont dotations et reprises d'exploitation		5 189	925		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	240	240	
Clients douteux ou litigieux	11 594	-0	11 594
Autres créances clients	153 807	153 807	
Personnel et comptes rattachés	36	36	
Impôts sur les bénéfices	4 212	4 212	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 324	11 324	
Divers état et autres collectivités publiques	1 034	1 034	
Débiteurs divers	2 651	2 651	
Charges constatées d'avance	1 691	1 691	
TOTAL	186 589	174 995	11 594



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 212	4 792	19 420	
Fournisseurs et comptes rattachés	105 636	105 636		
Personnel et comptes rattachés	11 553	11 553		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 824	6 824		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 086	33 086		
Autres impôts taxes et assimilés	1 482	1 482		
Groupe et associés	1 965	1 965		
Autres dettes	32 580	32 580		
TOTAL	217 338	197 918	19 420	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 359			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	590	100.00
Logiciels	3 325	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

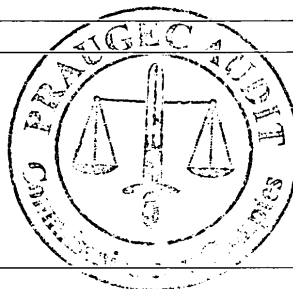
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 626
Total	1 626

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 626
Dettes fiscales et sociales	8 798
Autres dettes	7 499
Total	24 924



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 691
Total	1 691

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 400	

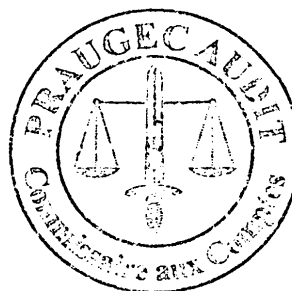
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.500 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				25 328	25 328
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				18 682	18 682
- dotations de l'exercice				5 066	5 066
Total				23 748	23 748
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				22 803	22 803
- exercice				6 081	6 081
Total				28 884	28 884
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				1 520	1 520
Total				1 520	1 520
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				235	235
Total				235	235
Montant en charge sur l'exercice				6 142	6 142

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

